



CONDITION GÉNÉRALES

Permis de conduire

Les pilotes doivent être titulaires d'un permis B (ou équivalent international) en cours de validité le jour du Trackday.

Assurance RC

Tous les véhicules participant aux journées Purple Trackdays doivent impérativement être assurés (RC pour les véhicules de compétition dépourvus de carte grise).

Dégâts "sortie de piste"

Les dégâts provoqués au circuit par une sortie de piste sont à la charge du pilote et/ou du propriétaire du véhicule.

Briefing Sécurité obligatoire

Tout pilote prenant le volant durant la journée devra obligatoirement assister au briefing sécurité avec le Directeur de Piste.

Équipement du pilote

Pour les GT de série, le port du casque est obligatoire en piste.

Pour les voitures de compétition, la sous-combinaison, la combinaison, le casque et le hans sont OBLIGATOIRES en piste.

Les passagers devront être équipés comme le pilote.

Équipement du véhicule

Le crochet de remorquage est obligatoire.

Pour les véhicules équipés d'un crochet de remorquage amovible, celui-ci devra être installé avant l'entrée en piste.

Reconnaissance de responsabilité / Décharge de responsabilité

Chaque pilote devra signer une "reconnaissance de responsabilité" rédigée par le circuit avant d'entrer en piste ainsi qu'une décharge de responsabilité rédigée par Purple Trackdays.



Droit à l'image

En vous inscrivant, vous acceptez de fait la publication d'images (photos, films...) vous concernant, vous-même, votre véhicule et vos invités.

Vous vous engagez à ne pas demander de contrepartie financière à l'organisateur pour leur diffusion sur quelque support que ce soit.

Vous disposez toutefois selon la loi d'un droit de retrait de ces images sur simple demande de votre part.

Alcool, Stupéfiants

En venant rouler lors des Purple Trackdays, vous vous engagez à ne pas avoir consommé d'alcool ou de drogue dans les 24 heures précédant le roulage.

Conditions Météorologiques

Quelle que soit la météo, les Purple Trackdays sont maintenues.

La Direction piste peut prendre la décision d'interrompre un roulage si les conditions de sécurité (piste inondée, brouillard...) ne sont pas respectées. Aucun dédommagement ne peut être envisagé.

Conditions d'annulation

#Jusqu'à J-30 : remboursement des sommes versées à hauteur de 50 % pour l'inscription et les prestations (repas + box).

#Après J-30 : non remboursable intégralement.

#En cas d'annulation du fait de l'indisponibilité de la piste (cas de force majeure), nous vous proposerons un report sur une autre date.

#En cas d'annulation d'une date Purple Trackdays, nous vous proposerons un report sur une autre date ou un remboursement intégral des sommes versées.